

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 34 (1954)
Heft: 12

Artikel: Les relations entre la France et la Suisse sur le plan musical
Autor: Appia, Edmond
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888561>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LES RELATIONS ENTRE LA FRANCE ET LA SUISSE SUR LE PLAN MUSICAL

par

Edmond Appia

ENTRE la France et la Suisse existent, depuis plusieurs siècles, des rapports intellectuels constants qui ont précieusement contribué à l'enrichissement culturel des deux pays. Cependant, ce n'est guère que depuis une cinquantaine d'années que ces contacts se sont étendus à la musique. Certes, le courant des échanges ne peut, dans les deux sens, entrer en comparaison. Dès le début de ce siècle, la France a pris la toute première place dans le monde de la musique avec les noms de Debussy, Fauré, d'Indy, Ravel et bien d'autres, alors que la Suisse, sans passé musical, ne pouvait encore compter que sur une jeune génération de compositeurs plus avides de connaissances que riches d'expérience.

Cependant, l'entre-deux guerres a vu s'intensifier les contacts et les échanges. L'attrait qu'exerce Genève les a favorisés ; ces rapports sont devenus plus étroits après la période d'isolement imposée par la dernière guerre mondiale.

Le rapide et constant essor de la musique en Suisse a permis à ce pays de prendre une place importante dans le mouvement musical contemporain. Aussi avons-nous pu, à notre tour, faire connaître en France des artistes ayant un accent personnel, ainsi que des œuvres marquées d'un sceau d'authenticité. Tant par la création de nouveaux centres d'activité que par l'accroissement remarquable du nombre des compositeurs et interprètes, la Suisse a pris conscience

du rôle qu'elle pouvait jouer dans la vie musicale internationale. Entre elle et la France, les relations se sont amplifiées de manière réjouissante.

Nous ne saurions, dans les limites de cette chronique, donner un tableau complet de ces relations. Nous nous bornerons donc à mentionner quelques manifestations et citer quelques noms ayant illustré ces contacts durant ces cinq dernières années.

Trois grands orchestres français sont venus visiter plusieurs villes de Suisse : l'Orchestre Colonne, l'Orchestre de l'Opéra et l'Orchestre national de la Radiodiffusion française. L'Orchestre de l'Opéra était attendu avec une curiosité particulière ; affecté au répertoire lyrique, il ne se produit pas en concert. Sauf erreur, c'était la première fois qu'il se faisait entendre à l'étranger dans le répertoire symphonique. Sous la prestigieuse baguette d'André Cluytens, il a fait une démonstration éblouissante de ses qualités. Son succès à Zurich, Berne et Genève a été triomphal. En fondant l'Orchestre national, la Radiodiffusion française a créé un ensemble dont la notoriété est devenue mondiale. C'est à cet orchestre que le Comité du « Septembre musical de Montreux » a demandé d'assurer les concerts de son festival. Placé tour à tour sous la direction d'André Cluytens, Carl Schuricht, Igor Markévitch, Paul Klécki, Josef Krips et le jeune prodige Roberto Benzi, l'Orchestre national a montré une admirable maîtrise

dans des musiques illustrant les époques et les styles les plus divers. Signalons encore la venue à Genève de l'Orchestre et des Chœurs de l'Association philharmonique de Lyon qui nous a donné, sous la fervente direction du regretté Jean Witkowski, une exécution exemplaire de « Jeanne au Bûcher » d'Arthur Honegger, ainsi que la brillante apparition de la Musique de la Garde républicaine aux Fêtes de Genève.

Pendant la même période, quatre orchestres suisses se sont fait entendre en France : l'Orchestre de la Suisse romande, l'Orchestre de Chambre de Bâle, l'Orchestre de Chambre de Lausanne et l'Orchestre

à resserrer les liens qui nous unissent à la France, en commandant souvent à des compositeurs français des partitions destinées à son ensemble. C'est également à Aix-en-Provence que s'est fait entendre l'Orchestre de Chambre de Lausanne, sous la direction de Victor Desarzens, alors qu'Edmond de Stoutz présentait au public parisien son jeune et sympathique orchestre zurichois. Notons encore l'exécution à Paris d'une des œuvres suisses les plus marquantes : l'Oratorio « Golgotha » de Frank Martin, par la Société de chant sacré de Genève, direction Samuel Baud-Bovy.

Plusieurs formations de musique de chambre

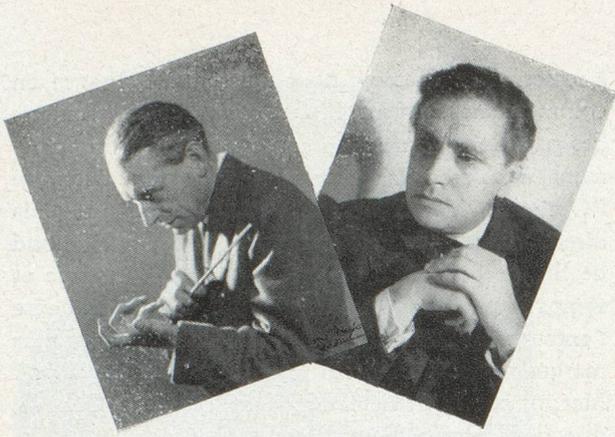


Une photo déjà ancienne d'Arthur Honegger.

de Chambre de Zurich. On sait la réputation internationale acquise par l'Orchestre de la Suisse romande, fondé par Ernest Ansermet en 1918. Cet ensemble est incontestablement le meilleur de Suisse. C'est en 1951 qu'il s'est produit pour la première fois en France sous la direction de son chef, au Festival d'Aix-en-Provence. A Paris, au Festival de l'Œuvre du xx^e siècle, il a présenté avec un succès qui honore notre pays des œuvres de Frank Martin et Willy Burkhard. Paul Sacher, directeur-fondateur de l'Orchestre de Chambre de Bâle, a, lui aussi, contribué

venues de France se sont produites en Suisse ; toutes témoignent des belles qualités de l'école instrumentale française. Ce sont : le Quintette de l'Atelier, le Quintette à vent de Paris, le Trio d'anches de Paris, qui a obtenu cet automne un premier prix au Concours international d'exécution musicale de Genève, le célèbre Quatuor Loewenguth, le Quator Parrenin, le Duo Roger Albin-Claude Helffer, etc.

Nombreux sont les compositeurs et virtuoses français que la Radio suisse a engagés. Ne pouvant les citer nous mentionnerons seulement deux réali-



Émile de Ribeaupierre et Victor Desarzens, deux chefs d'orchestre romands qui se sont souvent produits en France avec leur ensemble.



Le baryton Pierre Mollet, de l'Opéra Comique à Paris, est originaire de Neuchâtel. Il a enregistré, en 1952, « Pelléas et Mélisande » Debussy, sous la direction d'Ernest Ansermet : ce disque a obtenu le Grand Prix du disque aux États-Unis.



L'harmonie de la Garde républicaine de Paris a été la vedette des Fêtes de Genève 1954.

sations mémorables à Radio Genève par Pierre Capdevielle, l'éminent producteur de musique de chambre à la Radiodiffusion française : le « Miroir de Jésus » d'André Caplet, et une remarquable œuvre ancienne, « Les Éléments » de Destouches, ainsi que la création à Radio-Lausanne d'ouvrages radiophoniques dus à la collaboration de William Aguet avec Arthur Honegger et Jacques Ibert. A la Radiodiffusion française, le chef d'orchestre suisse, Edmond Appia, a dirigé de grandes œuvres religieuses et lyriques classiques : l'Oratorio « Le martyr de Sainte Ursule » d'Alessandro Scarlatti, l'Opéra « Dardanus » de Rameau, la « Messe en ré majeur » de Pergolèse, l'« Offrande musicale » de Bach.

Il est rare qu'un ouvrage lyrique suisse soit donné sur une scène française. Cet honneur est échu au très brillant compositeur genevois, Pierre Wissmer, dont l'Opéra-Comique a créé une délicieuse et spirituelle partition : « Marion ou la Belle au Tricorne ». Ajoutons que l'Opéra de Bordeaux créera incessamment, du même auteur, une œuvre de caractère dramatique : « Capitaine Bruno ».

Très actives, les Jeunesses musicales de Suisse ont fait appel à de grands conférenciers français pour commenter certains programmes : Roland Manuel, l'enchanteur de « Plaisir de la Musique » ; Émile Vuillermoz, le poète de la critique musicale ; Bernard Gavoty, le subtil et redouté chroniqueur du « Figaro ». C'est, d'autre part, à des artistes lyriques de Paris que l'Opéra de Genève demande le plus souvent d'assurer le succès de sa saison. Chanteurs, chefs d'orchestre, metteurs en scène se succèdent sur notre scène municipale pour y interpréter les ouvrages du répertoire aimé du public.

Ce bref tour d'horizon permet d'affirmer qu'entre la France et la Suisse existent, sur le plan musical, de profondes affinités. Nous l'avons dit : en regard des richesses du passé de la France, passé qui remonte au XIII^e siècle, la position de la Suisse est des plus modestes. Mais si l'on fait le bilan du développement si rapide de la musique dans ce petit pays depuis cinquante ans, on est en droit de beaucoup attendre de lui. Il existe actuellement une génération de compositeurs suisses sachant exprimer leur sentiment musical d'une manière originale, et souvent tout à fait remarquable. L'influence de la pensée française ne cesse de s'exercer, mais elle a perdu son caractère tutélaire dans la mesure où le musicien suisse a pris conscience de sa vraie personnalité. De ce fait, les relations entre les deux nations sont devenues plus substantielles ; elles apportent un vivant témoignage du magnifique pouvoir de renouvellement de l'art et de son rôle social.

Edmond Appia